



ENQUETE SUR LA REGLEMENTATION DES TELECOMMUNICATIONS 2012

INSTRUCTIONS

La version en ligne du questionnaire est disponible sur le site ICT EYE: www.itu.int/icteye/.

Veillez utiliser ce fichier uniquement comme référence.

Prière de suivre les instructions ci-dessous qui vous permettront de remplir plus facilement la version électronique du questionnaire.

Dans cette enquête, vous trouverez deux types d'entrée de données: du texte et des cases à cocher.

Entrée des données

- Introduction du texte

Lorsque vous verrez apparaître ceci:

Vous devrez inscrire ici le texte correspondant à la question. Pour introduire le texte, sélectionnez en cliquant et saisissez votre réponse.

- Case à cocher

Lorsque vous verrez apparaître cette case à l'écran, cliquez sur la réponse de votre choix. Une fois le choix opéré, vous obtiendrez ceci: . Si vous n'avez pas choisi la case appropriée, il vous suffit de supprimer la sélection en cochant à nouveau la case.

Divers

- Année

Si vous devez spécifier une année, veuillez l'indiquer comme suit: 2012.

- Navigation

Pour vous déplacer vers le bas, d'une question à la suivante, utilisez la touche de tabulation ou la flèche orientée vers le bas ↓ de votre clavier (veuillez ne pas utiliser la touche entrée).

Lorsque vous introduisez des données dans des tableaux et des adresses, n'oubliez pas que le fait de cliquer sur la flèche orientée vers le bas ↓ et/ou la touche de tabulation vous fait passer dans la cellule suivante (de gauche à droite).

Exemple:

1	2	3
4	5	6

UNION INTERNATIONALE
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS



**ENQUÊTE MONDIALE SUR LA RÉGLEMENTATION
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS 2012**

Pays:

Date à laquelle le questionnaire a été rempli:

Nom de la (des) personne(s) ayant répondu à l'enquête:

Nom:

Nom:

Titre:

Titre:

Organisation:

Organisation:

Adresse:

Adresse:

Ville:

Ville:

Téléphone:

Téléphone:

Télécopie:

Télécopie:

E-mail:

E-mail:

NOTE – Tous les renseignements fournis dans le cadre de la présente enquête doivent décrire la situation telle qu'elle se présente à la date où le questionnaire est rempli. Les initiatives concernant les politiques futures doivent être indiquées dans la Section VII.

Información de contacto

Veillez indiquer le nom et l'adresse de:

1) Autorité chargée de la politique:

Adresse:

Ville:

Téléphone:

Télécopie:

E-mail:

Site web:

Facebook:

Twitter:

LinkedIn:

Autres profils sur les réseaux sociaux:

1) Régulateur:

Adresse:

Ville:

Téléphone:

Télécopie:

E-mail:

Site web:

Facebook:

LinkedIn:

Twitter:

Autres profils sur les réseaux sociaux:

S'il existe d'autres autorités chargées de la politique ou de la réglementation, veuillez en indiquer le nom et l'adresse ci-dessous:

2) Autorité chargée de la politique:

Adresse:

Ville:

Téléphone:

Télécopie:

E-mail:

Site web:

Facebook:

Twitter:

LinkedIn:

Autres profils sur les réseaux sociaux:

2) Régulateur:

Adresse:

Ville:

Téléphone:

Télécopie:

E-mail:

Site web:

Facebook:

LinkedIn:

Twitter:

Autres profils sur les réseaux sociaux:

L'autorité chargée de la politique est-elle le Ministère de tutelle? Oui Non

Dans la **négative**, veuillez indiquer ci-dessous le nom et l'adresse du Ministère de tutelle:

Ministère de tutelle:

Adresse:

Ville:

Téléphone:

Télécopie:

E-mail:

Site web:

SECTION I - CADRE LÉGISLATIF

- 1) Enumérez les lois, décrets, instruments juridiques et autres règlements régissant, dans votre pays, les secteurs des télécommunications, de l'information, de la communication et de la radiodiffusion.

Veillez indiquer ci-dessous tout changement ou toute nouvelle législation par rapport à votre précédente réponse. (Veillez noter que tous les textes législatifs pour lesquels une adresse URL est indiquée seront intégrés dans la bibliothèque du BDT sur la réglementation, sur le site web TREG.)

Loi/règlement	Année d'adoption	Description/Remarques (procédure de réexamen, par exemple)	Site web http://
■	■	■	■
■	■	■	■
■	■	■	■
■	■	■	■
■	■	■	■
■	■	■	■
■	■	■	■

SECTION II - AUTORITÉ DE RÉGLEMENTATION

LE RÉGULATEUR

- 2) Existe-t-il une Autorité distincte* de réglementation des télécommunications ou des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans votre pays?
 Oui Non

* NOTE – On entend par "Autorité distincte": une autorité indépendante de l'opérateur et du Ministère de tutelle, sur le plan du financement, de la structure et de la prise de décisions.

Dans l'affirmative, passez directement à la question 3.

Dans la ***négative***,

- a) Quel est le nom de l'entité chargée de la réglementation? ■
- b) Est-il prévu de créer une Autorité distincte de réglementation des télécommunications ou des TIC?

Si oui, en quelle année? ■ Non

Dans la négative, passez à la question 21.

Autorité distincte de réglementation des télécommunications/des TIC:

S'il existe plus d'une autorité chargée de la politique ou de la réglementation dans votre pays, veuillez répondre aux questions dans cette section (questions 3 à 6) pour l'autorité qui figure en premier (1) dans la liste des contacts à la page 3.

- 3) Indiquer l'année de sa création ■
- 4) Indiquer quel texte juridique porte création de l'Autorité de réglementation (nom de la loi ou du décret) ■

- 5) L'Autorité de réglementation réglemente-t-elle aussi d'autres services publics (électricité, gaz, poste, etc.)? Oui Non
- 6) Si oui, veuillez préciser quels services publics sont réglementés:
- Electricité
 - Gaz
 - Chemin de fer
 - Postes
 - Autres:
- 7) A qui l'Autorité de réglementation est-elle tenue de faire rapport? (plusieurs réponses possibles)
- Fait rapport au pouvoir législatif
 - Présente un rapport annuel au Ministère de tutelle
 - Fait rapport à un autre ministère
 - N'est pas tenue de faire rapport
 - Autres:

Budget du régulateur

- 8) Quel a été le budget annuel de cette Autorité pour l'exercice financier écoulé?
(en monnaie locale)
- 9) Par rapport à l'exercice financier écoulé, veuillez indiquer les sources du budget annuel du régulateur et, en pourcentage, la part du budget annuel financée par chaque source:
- Octroi/vente aux enchères de licences pour services mobiles %
 - Octroi/vente aux enchères de licences pour d'autres services %
 - Redevances de licences %
 - Crédits publics %
 - Redevances de numérotage
 - Redevances d'utilisation du spectre %
 - Redevances au titre de la réglementation %
 - Amendes/sanctions %
 - Contributions des opérateurs de télécommunication visés par la réglementation en fonction de leur chiffre d'affaires % (indiquer le pourcentage du chiffre d'affaires représenté par ces contributions %)
 - Recettes financières (par exemple, investissements/dépôts) %
 - Autres (veuillez préciser) (pourcentage) %

- 10) A qui incombe-t-il d'approuver le budget du régulateur?
- Chef du gouvernement
- Gouvernement
- Ministre de tutelle
- Parlement
- Responsable de l'Autorité de réglementation
- Autres, veuillez préciser

Remarques:

Direction générale

- 11) Indiquer le nom du responsable de l'Autorité de réglementation:
- Titre exact:

- 12) L'Autorité de réglementation des télécommunications est-elle un organe collégial (est-elle composée de plusieurs membres)? Oui Non

Dans l'**affirmative**, veuillez indiquer

- a) Nombre total de membres (y compris le responsable)
- b) Nombre de femmes parmi les membres
- c) Le responsable est-il également chargé de traiter les problèmes administratifs courants? Oui Non

- 13) Qui nomme les membres et le responsable?

- Chef d'Etat
- Chef du gouvernement
- Gouvernement
- Ministre de tutelle
- Parlement
- Autres, veuillez préciser

- 14) Quelle est la durée normale du mandat des membres ou du responsable de l'Autorité de réglementation?

- Durée non précisée
- 1 an
- 2 ou 3 ans
- 4 ou 5 ans
- 6 ans ou plus
- Autre (veuillez préciser):

- 15) Ce mandat peut-il être prorogé? Oui Non

Effectifs

- 16) Total des effectifs de l'Autorité de réglementation, [] (dont [] % de femmes)
- a) Total des cadres: []
- b) Pourcentage de femmes cadres: []
- 17) A combien est évaluée la rotation annuelle des effectifs? [] %
- 18) L'Autorité de réglementation a-t-elle mis en place un programme de maintien des effectifs? Oui Non
- 19) Quel pourcentage du budget annuel est consacré au développement des ressources humaines tous les ans? [] %

Autonomie et indépendance structurelle

- 20) L'Autorité de réglementation prend-elle ses décisions de manière autonome? Oui Non
- a) Dans la **négative**, par qui doit-elle faire approuver ses décisions?
- Premier Ministre/Gouvernement
- Ministre de tutelle
- Parlement
- Chef d'Etat
- Autres, veuillez préciser: []

Compétence et relation avec d'autres entités

- 21) Existe-t-il dans votre pays une Autorité chargée de réglementer la concurrence? Oui Non

Dans l'affirmative,

- 21a) Indiquer le nom de cet organisme [] URL: [] Courriel: []
- 21b) Quelle entité au niveau national est chargée de traiter les questions liées à la concurrence dans le secteur des TIC ?
- Autorité de réglementation
- Autorité chargée de réglementer la concurrence
- Les deux autorités, l'Autorité de réglementation conseille l'Autorité chargée de réglementer la concurrence
- Aucune de ces entités (veuillez préciser): []
- 22) Dans quel texte législatif les provisions en matière de la concurrence sont-elles contenues ?
- Loi sur la concurrence
- Loi sur les télécommunications/TIC
- Les deux
- Aucun de ces textes (veuillez préciser): []
- Est-ce que la loi prévoit également la fusion des opérateurs? Oui Non
- Dans la **négative**, veuillez préciser où ces dispositions sont contenues: []
- Le régulateur de télécommunications/TIC est-il impliqué? Oui Non
- a) Dans l'affirmative, veuillez préciser: []
- Veuillez indiquer le nombre de fusions intervenues depuis 2010: []

Remarques: []

Fonctions	Ministère de tutelle	Autre ministère ou organisme public	Autorité de réglementation	Opérateur*	Non réglementé	Si cette fonction relève de plus d'une entité ou d'un autre organisme, veuillez préciser
Technologies de l'information	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Contenu Internet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

*NOTE – Pour les taxes d'interconnexion, lorsqu'on coche la case "Opérateur", cela signifie que les accords d'interconnexion résultent exclusivement de négociations commerciales entre opérateurs, sans intervention de l'Autorité de réglementation. Pour l'élaboration de normes de qualité de service, cela signifie que ces normes sont définies exclusivement en fonction des modalités et conditions fixées par les opérateurs, sans intervention de l'Autorité de réglementation. Technologies de l'information : par exemple, promotion et développement de l'informatique, services d'administration publique en ligne, etc.

SECTION III - QUESTIONS ET PROCÉDURES LIÉES À LA RÉGLEMENTATION

Régime d'autorisation/de licences

25) Quelles sortes de licences sont-elles octroyées dans votre pays? (veuillez cocher toutes les réponses applicables:

Régime traditionnel:

Licences individuelles propres à un service; nombre de licences délivrées

Régime multi-services dans le contexte de la convergence:

Licences individuelles multiservices; nombre de licences délivrées

Licences unifiées/globales; nombre de licences délivrées

Régime d'autorisations générales:

Autorisations générales (licences catégorielles); nombre de licences délivrées

Notification simple; nombre de licences délivrées

Pas d'obligation de licence; veuillez préciser pour quels services et dans quelles bandes de fréquences

26) La loi impose-t-elle des limites en ce qui concerne le nombre de licences?

Oui

Non

Dans le cas de certaines licences (veuillez préciser)

a) Dans l'affirmative, quelle est cette limite?

Type de licence: ; Nombre maximal de licences

- 27) Veuillez décrire le régime d'autorisation /de licence en vigueur dans votre pays. Prière d'indiquer toutes les catégories d'autorisation /de licence (par exemple, licence d'opérateur) et sous-catégories (le cas échéant) respectivement dans les première et deuxième colonnes (par exemple, licence d'opérateur (colonne 1), service national fixe (colonne 2); licence d'opérateur (colonne 1), passerelle internationale (colonne 2), etc.). Si plusieurs sous-catégories s'appliquent, veuillez utiliser une rangée pour chaque combinaison de catégorie/sous-catégorie.

Nom de la licence/ autorisation	Sous-catégorie (le cas échéant)	Type d'autorisation						Redevance unique (droit d'entrée) Si c'est le cas, veuillez indiquer le montant (en USD)	Redevance annuelle Si c'est le cas, veuillez indiquer le montant (en USD)	Durée de la licence (en années)	Nombre de licences octroyées
		Licence globale/unifiée	Autorisation individuelle de services multiples	Autorisation individuelle de services spécifiques	Autorisation générale (Licence de classe)	Pas de licence	Simple notification				
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Remarques:											

- a) Quelles formalités administratives un opérateur doit-il remplir avant d'être autorisé à fournir des services relevant d'une autorisation générale/licence de classe? (ne répondre que si ce type d'autorisation/de licence existe dans votre pays)

- Enregistrement
 Notification
 Autres (veuillez préciser)

- 28) Les accords de licence sont-ils à la disposition du public? Oui Non

Si ces accords peuvent être consultés sur un site web, veuillez indiquer l'adresse URL du site:
http://

Interconnexion

Cadre réglementaire

- 29) Par quels textes la réglementation de l'interconnexion est-elle établie (plusieurs réponses possibles)?

- Législation
 Textes réglementaires (par exemple, lignes directrices, codes, etc.)
 Licences
 Il n'y a pas de cadre réglementaire relatif à l'interconnexion
 Autres (veuillez préciser)

A des fins de consultation, veuillez indiquer l'adresse URL: http://

- 30) Les opérateurs sont-ils tenus de publier l'offre d'interconnexion de référence (RIO)? Oui Non

a) Dans l'**affirmative**, veuillez préciser de quel type d'opérateur il s'agit:

- Historique
 En position de force ou en position dominante sur le marché
 Tous les opérateurs
 Autres (veuillez préciser)

et indiquer l'adresse exacte du site web à consulter:

- 31) Le dégroupage de l'accès à la boucle locale est-il imposé? Oui Non

a) Dans l'**affirmative**, quel type de dégroupage de la boucle locale est-il imposé? (plusieurs réponses possibles):

- Fils métalliques (dégroupage intégral)
 Partage de ligne (ou dégroupage partiel, c'est-à-dire accès aux portions hautes fréquences de la boucle locale)
 Accès à haut débit (ou fourniture de l'accès en gros)
 Autres (veuillez préciser)

Transparence

- 32) Les accords d'interconnexion sont-ils rendus publics? Oui Non

a) Dans l'**affirmative**, veuillez préciser où ils peuvent être consultés ou fournir l'adresse URL:

- 33) Les prix d'interconnexion sont-ils rendus publics? Oui Non

a) Dans l'**affirmative**, veuillez préciser où ils peuvent être consultés ou fournir l'adresse URL:

Gestion du spectre

- 35) Les licences pour l'utilisation du spectre sont-elles technologiquement neutres?
 Oui Non Oui dans certains cas (veuillez préciser):
- 34) Des fréquences ont-elles été attribuées aux opérateurs pour la fourniture des services mobiles de la troisième génération (IMT-2000) dans votre pays? Oui Non
 Dans l'**affirmative**,
- a) Veuillez citer tous les opérateurs de services mobiles de la troisième génération qui ont obtenu une licence:
- b) Est-ce que la licence contient des exigences de couverture géographique ou de population?
 Oui Non
- Dans l'**affirmative**, veuillez préciser lesquelles:
- c) Quels sont les mécanismes d'attribution des fréquences pour les services 3G (IMT-2000)?
 « Premier arrivé, premier servi » / le spectre est attribué dans le cadre de la licence
 Vente aux enchères
 « Concours de beauté » (appel d'offres)
 Autres (veuillez préciser)
- Remarques:**
- 36) Des fréquences ont-elles été attribuées aux opérateurs pour la fourniture des services WiMAX dans votre pays? Oui Non
 Dans l'**affirmative**,
- a) Veuillez citer tous les opérateurs WiMAX qui ont obtenu une licence:
- b) Ce service est-il disponible à la clientèle? Oui Non
- c) Quels sont les mécanismes d'attribution des fréquences pour les services WiMAX?
 « Premier arrivé, premier servi » / le spectre est attribué dans le cadre de la licence
 Vente aux enchères
 « Concours de beauté » (appel d'offres)
 Autres (veuillez préciser)
- Remarques:**

- 37) Des fréquences ont-elles été attribuées aux opérateurs pour la fourniture de services LTE dans votre pays? Oui Non

Dans l'**affirmative**,

- a) Veuillez citer tous les opérateurs LTE qui ont obtenu une licence:
- b) Ce service est-il commercialisé? Oui Non
 Quels sont les mécanismes d'attribution des fréquences pour les services LTE?
- « Premier arrivé, premier servi » / le spectre est attribué dans le cadre de la licence
- Vente aux enchères
- « Concours de beauté » (appel d'offres)
- Autres (veuillez préciser)

Remarques:

- 38) Le marché secondaire du spectre* est-il autorisé? Oui Non

a) Dans l'**affirmative**, un changement d'affectation du spectre est-il autorisé en cas de transfert?

- Oui Non

- 39) La réaffectation dans la même bande est-elle autorisée**? Oui Non

•*NOTE – **Marché secondaire du spectre**: se dit des transactions directes de droits ou de licences en matière de spectre entre les acheteurs et les vendeurs qui ne passent pas par l'Autorité de réglementation.

• ****Réaffectation dans la même bande**: droit d'utiliser des fréquences existantes soumises à licence pour la fourniture de nouveaux services (par exemple, fréquences dont l'utilisation est autorisée pour les systèmes 2G, mais qui sont utilisées pour les systèmes 3G).

- 40) Votre pays rend-il publiques les informations concernant le spectre (par exemple, réglementation et tableau de fréquences, redevances d'utilisation du spectre, etc.)? Oui Non

a) Dans l'**affirmative**, veuillez indiquer l'adresse URL:

Remarques:

- 41) Existe-t-il une réglementation/législation en vigueur concernant l'utilisation des espaces "blancs"? Oui Non

Numérotage

- 42) La portabilité des numéros est-elle exigée des opérateurs:

- a) de services fixes Oui Non

Dans l'**affirmative**, ce service est actuellement disponible pour les abonnés des services fixes? Oui Non

- b) de services mobiles Oui Non

Dans l'**affirmative**, ce service est actuellement disponible pour les abonnés des services mobiles?

Remarques:

Exécution

- 43) Quelle entité est investie d'un pouvoir d'exécution?
- Autorité de réglementation
 - Ministère de tutelle
 - Pouvoir judiciaire
 - Autres, veuillez préciser
- 44) Quelles sanctions ou pénalités l'Autorité de réglementation peut-elle imposer? (plusieurs réponses possibles)
- Paiement d'une amende
 - Obligations de licence additionnelles
 - Modification de la licence
 - Suspension de la licence
 - Révocation de la licence
 - Autres (veuillez préciser)

Règlement des différends

- 45) La réglementation prévoit-elle un ou plusieurs mécanismes bien définis de règlement des différends (par exemple, concernant l'interconnexion, les réclamations des consommateurs, etc.)? Oui Non
- Dans l'**affirmative**,
- a) Prière d'indiquer les mécanismes de règlements des différends utilisés dans les cas où les négociations entre les parties auraient échoué (plusieurs réponses possibles):
- Tribunaux/Contentieux
 - Arrêt administratif officiel (décisions ayant force obligatoire prises, par exemple, par le régulateur ou par l'Autorité de régulation de la concurrence)
 - Mécanismes alternatifs de règlement des différends (ADR):
 - Arbitrage
 - Médiation/Conciliation
 - Désignation d'experts
- 46) Les décisions sont-elles affichées en ligne? Oui Non
- Dans l'**affirmative**, veuillez indiquer l'adresse URL:

Recours

- 47) Est-on autorisé à formuler des recours contre la décision de l'Autorité de réglementation? Oui Non

Dans l'**affirmative**,

- a) Qui est compétent en dernier ressort pour annuler une décision de l'Autorité de réglementation?
- Le Ministère de tutelle
 - Le pouvoir judiciaire
 - L'autorité chargée de réglementer la concurrence
 - Un organisme/tribunal administratif du secteur, qui reçoit les réclamations, veuillez préciser
 - Autres (veuillez préciser)

Questions relatives aux consommateurs

- 48) Existe-t-il dans votre pays une législation/réglementation spécifique assurant la protection des consommateurs dans le secteur des télécommunications? Oui Non
- 49) L'Autorité de réglementation est-elle chargée:
- de traiter les réclamations des consommateurs? Oui Non
 - d'informer les consommateurs de leurs droits (éducation des consommateurs)? Oui Non
 - de représenter les consommateurs/de défendre leurs droits? Oui Non
 - d'encourager la participation des consommateurs à ses activités? Oui Non
 - de fournir des informations comparatives sur les tarifs? Oui Non
- a) Dans l'**affirmative**, veuillez indiquer pour quels types de services on peut obtenir ces informations comparatives (par exemple, services mobiles, accès Internet, etc.):
- b) S'il s'agit d'un site web, veuillez indiquer l'adresse URL:

Qualité de service

Contrôle

50) La qualité de service est-elle contrôlée? Oui Non

Dans l'**affirmative**, veuillez répondre aux questions ci-dessous.

a) Pour quels types d'opérateurs/fournisseurs de services la qualité de service est-elle contrôlée?

- Opérateur historique
- Opérateurs de téléphonie mobile cellulaire
- Opérateur(s) en position de force ou en position dominante sur le marché
- Opérateur(s) de service/accès universels
- Tout opérateur ayant son propre réseau, à la différence d'un fournisseur de services qui n'aurait pas son propre réseau (par exemple, un opérateur de réseau virtuel de téléphonie mobile ou un fournisseur de services par cartes d'appel)
- Tout opérateur ou fournisseur de services
- Autres (veuillez préciser)

b) Parmi les services suivants, pour lesquels la qualité de service est-elle contrôlée?

- Fixe filaire
- Fixe sans fil
- Mobile
- Accès à l'Internet par connexion téléphonique
- Accès à l'Internet large bande
- Interconnexion téléphonique
- Interconnexion sur Internet
- Lignes louées
- Publiphones
- Tous les services réglementés
- Autres (veuillez préciser):

51) Existe-t-il une réglementation en vigueur sur la gestion du trafic (neutralité des réseaux et de l'Internet)?

52) Dans l'**affirmative**, dans quels textes juridiques (législation en vigueur) le concept est-il défini?

- Politique générale (veuillez préciser)
- Loi/Législation (veuillez préciser)
- Réglementation (veuillez préciser)
- Autres (veuillez préciser)

SECTION IV - SERVICE/ACCÈS UNIVERSELS

- 53) Votre pays a-t-il adopté une politique d'accès /de service universel ou une politique de développement des télécommunications rurales (soit en tant que politique propre à cette question ou comme partie d'une politique plus large)? Oui Non

Dans l'**affirmative**, veuillez indiquer l'adresse URL du site web sur lequel la politique d'accès/de service universel et la réglementation en la matière sont disponibles:

- 54) Votre pays a-t-il défini l'accès/le service universels? Oui Non

Dans l'**affirmative**, veuillez préciser quels sont les services couverts par la définition: (plusieurs réponses possibles)

Services de base

- Services de téléphonie vocale
- Service fixe pour abonnés privés
- Service de publiphone fixe
- Service cellulaire mobile pour abonnés privés
- Service de publiphone mobile

Services Internet

- Accès téléphonique à l'Internet
- Large bande

Autres services

- Télécentres
- Etablissements d'enseignement (primaire, secondaire et postsecondaire)
- Centres de santé
- Services d'urgence
- Services spéciaux destinés aux personnes handicapés ou aux personnes âgées
- Services d'annuaire
- Autres (veuillez préciser)

- 55) Veuillez indiquer à quels opérateurs s'applique l'obligation d'assurer le service/l'accès universels: (plusieurs réponses possibles)

- Tous** les opérateurs
- Tous** les opérateurs ayant leurs propres réseaux/infrastructures
- Tous** les fournisseurs de services
- L'opérateur (les opérateurs) historique(s) de lignes fixes
- Les opérateurs de services fixes
- Les opérateurs de lignes fixes en position de force/en position dominante sur le marché
- Les opérateurs de téléphonie mobile
- Les opérateurs de téléphonie mobile en position de force/en position dominante sur le marché
- Les opérateurs de systèmes à satellites
- Les fournisseurs de services Internet
- Aucun; les obligations sont réparties sur la base de la concurrence
- Autres (veuillez préciser)

- a) Veuillez indiquer comment l'opérateur ou les opérateurs financent leurs obligations d'accès de service universels:
- Subventions croisées entre leurs propres services (financement interne)
 - Subventions publiques directes
 - Fonds pour le service universel
 - Taxes d'interconnexion pour l'accès
 - Autres (veuillez préciser) []

(Ne répondez aux questions de la section ci-dessous que si votre pays a créé un fonds pour le service universel!)

Fonds pour le service universel

- 56) Votre pays dispose-t-il d'un fonds pour le service universel qui soit **opérationnel** (c'est-à-dire, pour lequel des fonds sont déjà réunis ou duquel ils ont été versés)? Oui Non
- a) Dans l'**affirmative**, depuis quand le Fonds est-il opérationnel? [] Date
- b) Dans la **négative**, est-il prévu d'en créer un? Oui, date [] Non
- Remarques:** []

Puis passez à la question 62.

Dans l'**affirmative**, veuillez répondre aux questions suivantes:

- 57) Veuillez indiquer le montant total collecté jusqu'à présent (en USD): []
- 58) Veuillez indiquer le montant total affecté/versé jusqu'à présent (en USD): []
- 59) Veuillez indiquer quelles activités/priorités ont été financées par le fonds jusqu'à présent:
- Connexion des établissements d'enseignement (primaire, secondaire, postsecondaire, universités, instituts de formation spécialisée, etc.)
 - Télécentres polyvalents
 - Connexion des administrations locales
 - Connexion des petites entreprises dans les zones rurales
 - Connexion des zones situées en périphérie urbaine
 - Accès pour les personnes handicapées
 - Autres, veuillez préciser:
- 60) Veuillez indiquer ci-dessous quels opérateurs de télécommunication et/ou fournisseurs de services sont tenus de contribuer à ce fonds?
- Tous** les opérateurs
 - Tous** les opérateurs ayant leurs propres réseaux/infrastructures
 - Tous** les fournisseurs de services
 - L'opérateur (les opérateurs) historique(s) de lignes fixes
 - Les opérateurs de services fixes
 - Les opérateurs de lignes fixes en position de force/en position dominante sur le marché
 - Les opérateurs de téléphonie mobile

- Les opérateurs de téléphonie mobile en position de force/en position dominante sur le marché
- Les opérateurs de systèmes à satellites
- Les fournisseurs de services Internet
- Aucun
- Autres (veuillez préciser): []

61) Comment est calculé le montant des contributions?

- Pourcentage des recettes brutes totales (chiffre d'affaires), indiquez le pourcentage: []%
- Pourcentage des recettes nettes (chiffre d'affaires), indiquez le pourcentage: []%
- Montant fixe (prix forfaitaire), veuillez indiquer le montant: [] (en monnaie nationale)
- Autres (veuillez préciser): []

62) Le Fonds pour le service universel est-il alimenté par d'autres sources?

Oui Non

a) Dans l'**affirmative**, veuillez préciser le pourcentage du Fonds alimenté par:

- Finances publiques, []%
- Taxation des abonnés, []%
- Revenus tirés de la privatisation des télécommunications, []%
- Revenus tirés de la mise aux enchères des fréquences, []%
- Revenus tirés des droits de licence/de concession, []%
- Financement provenant d'organismes internationaux, []%
- Autres (veuillez préciser) [], []%

63) L'Autorité de réglementation est-elle chargée d'administrer et de gérer le Fonds?

Oui Non

Dans la **négative**, indiquez quelle est l'entité responsable []

Autres mécanismes de financement

64) Votre pays a-t-il établi d'autres mécanismes de financement (par exemple, concessions spécifiques pour l'accès en zone rurale, incitations fiscales, etc.) pour la fourniture du service/de l'accès universels?

Oui Non

a) Dans l'**affirmative**, veuillez préciser: En caso **afirmativo**, tenga a bien explicar: []

65) Certains opérateurs ou fournisseurs de services sont-ils tenus d'offrir « des tarifs sociaux » aux abonnés y ayant droit?

Oui Non

a) Dans l'**affirmative**, veuillez préciser: []

Plan pour le large bande

66) Votre pays a-t-il adopté un plan national (initiative, politique, stratégie, etc.) visant à promouvoir le large bande?

Oui Non

a) Dans l'**affirmative**, quand a-t-il été adopté?

Date:

b) Dans la **négative**, est-il prévu d'en adopter un?

Oui Non

Remarques:

Et passez à la question 72.

Dans l'**affirmative**, veuillez répondre aux questions suivantes:

- 67) Quel est le nom de ce plan (initiative, stratégie)?
- 68) Veuillez indiquer l'adresse URL du site sur lequel le plan peut être consulté:
- 69) Quel est le calendrier de mise en oeuvre du plan?
- 70) Quels sont les objectifs du plan?
- Construire une infrastructure large bande nationale
 - Connecter ... pour cent des ménages au large bande
 - Promouvoir l'adoption de services et d'applications large bande
 - Promouvoir la fourniture de services publics, tels que:
 - Télé-enseignement
 - Télésanté/télémédecine
 - Cybergouvernement
 - Commerce électronique
 - Autres, veuillez préciser
 - Autres, veuillez préciser
- 71) Veuillez indiquer le nom de l'organisme gouvernemental ou des organismes gouvernementaux (par exemple, régulateur, Autorité de régulation de la concurrence) qui gèrent ce plan:
- 72) Veuillez indiquer ci-dessous le mode de financement du plan:
- Fonds spécialisé pour le développement du large bande
 - Fonds pour le service universel
 - Autres subventions financières directes accordées par les pouvoirs publics
 - Partenariats public-privé (PPP)
 - Autres, veuillez préciser:
- 73) Veuillez indiquer le montant total (en USD) qui a été:
- a) affecté jusqu'à présent à la mise en oeuvre du plan:
- b) versé jusqu'à présent pour la mise en oeuvre du plan:

SECTION V - Structure du marché

Concept de "position dominante"

- 74) La législation sur la concurrence/antitrust de votre pays reconnaît-elle le concept de "position dominante" ou de puissance significative sur le marché (PSM)?
- Oui (si la réponse est oui, veuillez répondre aux questions de la Section ci-dessous)
- Non (si la réponse est non, passez à la section suivante)
- Si non, le sera-t-il, et à quelle date?
- 75) Dans quels instruments juridiques (législation en vigueur) ce concept est-il défini? Veuillez indiquer le site web correspondant
- Site web:
- 76) Quels sont les critères utilisés pour définir la "position dominante"?
- Critères géographiques
- Parts de marché, d'après le nombre d'abonnés (ou le montant des recettes) pour le type de marché en question (précisez, en %)
- Maîtrise des installations essentielles donnant accès à l'utilisateur terminal
- Facilité d'accès aux ressources financières
- Pouvoir compensateur du consommateur
- Economies d'échelle et économies d'envergure
- Obstacles à l'entrée sur le marché
- Compétition potentielle
- Autres, veuillez préciser:
- 77) Quelles obligations *ex ante* sont-elles imposées le plus fréquemment aux opérateurs ou aux fournisseurs?
- Transparence (par exemple, publication des offres d'interconnexion de référence et des offres de dégroupage de référence)
- Non-discrimination
- Obligations d'interconnexion et d'accès
- Comptabilité réglementaire
- Tenue de comptabilités séparées
- Contrôle des prix
- Autres, veuillez préciser
- 78) Si le statut de "position dominante" est revu à intervalles réguliers, quelle est la fréquence de cette révision?
- Tous les ans
- Tous les 2 ans
- Tous les 3 ans
- A un intervalle supérieur à 3 ans
- Autres, veuillez préciser

Séparation opérationnelle/fonctionnelle

- 79) La séparation fonctionnelle du ou des opérateurs de réseaux occupant une position dominante (SMP) est-elle exigée en vertu de loi dans votre pays? Oui Non

Dans l'affirmative:

- a) Veuillez indiquer le nom du ou des opérateurs occupant une position dominante qui sont assujettis à cette mesure réglementaire:
- b) Veuillez indiquer le site web où figure la législation/réglementation sur la séparation fonctionnelle:
- c) La séparation comptable est-elle exigée? Oui Non
- d) Dans l'affirmative, à qui s'applique-t-elle (à quel type d'opérateur)?

Statut du ou des principaux opérateurs de lignes fixes

- 80) Le principal opérateur (historique) de **lignes fixes** est-il détenu à 100% par l'Etat? Oui Non

Si le ou les principaux opérateurs (historiques) de lignes fixes sont à 100% publics, veuillez remplir le tableau ci-dessous (75). Si le ou les principaux opérateurs de lignes fixes sont partiellement ou totalement privatisés, veuillez remplir le Tableau 76.

- 81) Principaux opérateurs de lignes fixes à 100% publics

NOTE – En premier lieu, veuillez indiquer l'opérateur historique, s'il existe plusieurs opérateurs de lignes fixes détenus à 100% par l'Etat dans le pays.

Veuillez indiquer le nom, cocher la case correspondante et indiquer la date et le pourcentage.

Nom	L'opérateur est-il constitué en société?		L'Etat a-t-il l'intention de privatiser l'opérateur?		
	Oui	Non	Oui, l'opérateur est en cours de privatisation (Indiquer le pourcentage qui sera ouvert aux capitaux privés)	Oui, dans l'avenir (Préciser l'année prévue)	Aucune privatisation n'est prévue
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> <input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> <input type="text"/>

82) Opérateurs de lignes fixes partiellement ou totalement privatisés

Veillez indiquer le nom, cocher la case correspondante et indiquer le pourcentage et la date.

Nom	L'opérateur est-il l'opérateur historique?	Indiquez le degré de participation de capitaux privés			Etapes de la privatisation	
		Participation minoritaire (moins de 50% des parts), indiquez le pourcentage	Participation majoritaire (plus de 50% des parts), indiquez le pourcentage	100%	Indiquez la date à laquelle s'est achevée la première étape de la privatisation et le pourcentage de parts vendues	
					Date	%
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

Participation du secteur privé

84) Quel est le pourcentage maximal autorisé de participation étrangère?

- %, opérateurs ayant leurs propres infrastructures
- %, opérateurs de systèmes hertziens
- %, opérateurs de services locaux
- %, opérateurs de services grande distance
- %, opérateurs de services internationaux
- %, fournisseurs de services à valeur ajoutée
- %, fournisseurs de services Internet
- %, autres catégories (veuillez préciser)
- La participation étrangère ne fait l'objet d'aucune restriction.

Niveau de concurrence

- 85) Veuillez remplir le tableau suivant en indiquant par une croix le niveau de concurrence. Si le marché a été ouvert à la concurrence (partielle ou totale), veuillez indiquer la date à laquelle la concurrence a été introduite.

Service	Monopole	Concurrence partielle	Libre concurrence	Date (année d'introduction de la concurrence)
Services fixes locaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Service fixe interurbain national	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Service fixe international	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Boucle locale hertzienne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Données	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
DSL	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Câblo-modem	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Microstations (VSAT)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Lignes louées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Accès hertzien fixe large bande	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Services mobiles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Télévision par câble	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Service fixe par satellite (SFS)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Services mobiles par satellite (SMS)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
IMT (3G, 4G, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Services Internet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Passerelles internationales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
NOTE – Monopole = service assuré en exclusivité par un seul et unique opérateur. Concurrence partielle = le cadre réglementaire limite le nombre de titulaires de licences (par exemple, dans le cadre d'un duopole). Libre concurrence = toute société peut obtenir une licence pour fournir un service et le nombre de titulaires de licences n'est pas limité.				

Veuillez faire part ici de vos remarques éventuelles:

SECTION VI - ENJEUX ACTUELS DE LA RÉGLEMENTATION

CYBERAPPLICATIONS

- 86) Le régulateur des télécommunications/TIC exerce-t-il des responsabilités en ce qui concerne les cyberapplications et/ou les applications mobiles? Oui Non
- a) Dans l'**affirmative**, veuillez préciser:
- 87) Votre pays a-t-il adopté une politique/législation/réglementation relative aux cyberapplications et aux applications mobiles? Oui Non
- a) Dans l'**affirmative**, veuillez préciser dans quel(s) domaine(s):
- Services publics
 - Services commerciaux/d'entreprise
 - Emploi
 - Education et apprentissage
 - Santé
 - Environnement
 - Agriculture
 - Sciences
 - Communication en champ proche (NFC)
 - Services financiers/bancaires
 - Publicité
 - Autres:

CYBERSÉCURITÉ

Veuillez fournir ci-dessous une liste des entités participant à des initiatives en matière de cybersécurité dans votre pays. Veuillez ajouter ci-dessous d'autres références à l'organisation selon les besoins.

- 88) Le régulateur des télécommunications/TIC est-il responsable des questions de cybersécurité? (dans l'**affirmative**, il n'y a pas lieu de fournir à nouveau les renseignements sur la personne à contacter) Oui Non
- a) Dans la **négative**, veuillez fournir des précisions sur la ou les organismes responsables:
- Nom de l'organisme: et du site web:
- Domaine de responsabilité/d'activité:
- Coordonnées de la personne à contacter: Nom et adresse électronique:
- Nom de l'organisme: et du site web:
- Domaine de responsabilité/d'activité:
- Coordonnées de la personne à contacter: Nom et adresse électronique:
- Nom de l'organisme: et du site web:
- Domaine de responsabilité/d'activité:
- Coordonnées de la personne à contacter: Nom et adresse électronique:

89) Votre pays a-t-il adopté une législation ou une réglementation en matière de cybersécurité? Oui Non

a) Dans l'**affirmative**, veuillez indiquer les domaines visés

- Cybercriminalité
- Protection des données
- Confidentialité en ligne
- Fraudes en ligne
- Jeux d'argent en ligne
- Protection en ligne des enfants
- Protection des infrastructures essentielles de l'information
- Sécurité des réseaux
- Autres:

Protection en ligne des enfants

90) Existe-t-il un coordonnateur ou un organisme national spécialement chargé de promouvoir la sécurité sur Internet pour les enfants et les jeunes? Oui Non

a) Dans l'**affirmative**, veuillez indiquer le nom de cet organisme ainsi que la personne à contacter.

Nom de l'organisme: et du site web:

Coordonnées du Coordonnateur: Nom et adresse électronique:

Spam

91) Votre pays a-t-il élaboré une législation spécifique de lutte contre le spam? Oui Non

a) Dans l'**affirmative**, veuillez fournir les liens vers les adresses URL à des fins de consultation:

92) Quelles sont les entités chargées de lutter contre le spam dans votre pays?

Nom de l'organisme: et du site web:

Coordonnées du Coordonnateur: Nom et adresse électronique:

Changements climatiques

- 93) Le régulateur des télécommunications/TIC a un rôle à jouer dans les questions relatives aux changements climatiques (dans l'affirmative, il n'y a pas lieu de fournir à nouveau les renseignements sur la personne à contacter). Oui Non
- a) Dans l'**affirmative**, des mesures spécifiques ont-elles été appliquées en la matière?
Veuillez préciser:
- b) Dans la **négative**, veuillez fournir des précisions sur l'organisme ou les organismes responsables:
Nom de l'organisme: [] et du site web: [] Domaine de responsabilité/d'activité: []
Coordonnées de la personne à contacter: Nom [] et adresse électronique: []
Nom de l'organisme: [] et du site web: []
Domaine de responsabilité/d'activité: []
Coordonnées de la personne à contacter: Nom [] et adresse électronique: []

Téléphonie IP (VoIP)

- 94) Dans votre pays, existe-t-il des politiques ou une réglementation qui traite spécifiquement de la téléphonie IP (VoIP)? Oui Non
Dans l'**affirmative**, veuillez indiquer
- a) Quel est le titre de cette politique ou réglementation? []
- b) Adresse URL à des fins de consultation: []
- Dans la **négative**,
- c) La téléphonie IP (VoIP) fait-elle l'objet de lois et de réglementations générales sur les télécommunications/TIC (c'est-à-dire qu'il n'existe pas de lois ou de réglementations spécifiques à ce type de téléphonie)? Oui Non
- Remarques:** []
- 95) La fourniture de services VoIP est-elle autorisée dans votre pays? Oui Non
- a) Dans la **négative**, votre pays a-t-il l'intention de légaliser la voix sur IP? Oui Non
- Dans la **négative**, veuillez passer à la question 93.
- b) Dans l'**affirmative**, quand? []
- 96) Les fournisseurs de services VoIP sont-ils tenus d'assurer l'accès aux services d'urgence? Oui Non
- 97) Les fournisseurs de services VoIP sont-ils tenus de contribuer au fonds pour le service/l'accès universels? Oui Non
- 98) Des numéros RTPC sont-ils attribués aux fournisseurs de la voix sur IP pour assignation aux utilisateurs? Oui Non
- a) Dans la **négative**, y a-t-il une gamme de numéros spéciale pour les services VoIP? Oui Non
- 99) Les particuliers sont-ils autorisés à utiliser la téléphonie IP (VoIP) ou la téléphonie sur Internet? Oui Non

SECTION VII - PERSPECTIVES

- 100) Quelles grandes réformes prévoit-on d'engager ces deux prochaines années (par exemple, modifications du régime de licences, commercialisation du spectre, etc.)?

DOCUMENTATION

L'UIT/BDT rassemble actuellement des documents sur les politiques et la réglementation des télécommunications en vigueur dans différents pays (politiques et législations nationales, décrets, lois, décisions récentes en matière de tarification, accords d'interconnexion, accords de licences, initiatives pour la réduction de la fracture numérique, etc.), en vue de dresser un catalogue complet des dispositions réglementaires en vigueur. Nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir nous communiquer tout document disponible en ligne ou par voie électronique ayant trait à ces questions.

Veillez indiquer ci-après tous les documents n'ayant pas encore été mentionnés dans votre réponse.

Titre	Année	Site web
		
		
		
		

(N'oubliez pas d'inscrire notre e-mail adresse bdt-rme@itu.int sur votre liste de destinataires!)

Nous vous remercions de votre participation à cette enquête d'ici au 15 juillet 2012. Veuillez noter que la collecte de données se fait exclusivement par le biais de la plateforme en ligne de l'UIT. Pour plus amples informations à ce sujet et pour accéder à la plateforme, contactez youlia.lozanova@itu.int.

Pour tout complément d'information sur ce sujet et sur d'autres initiatives prises par l'UIT en matière de réglementation, vous pouvez consulter le site: www.itu.int/treg.

Mme Youlia Lozanova

Division de l'environnement réglementaire et commercial, BDT, UIT

Téléphone: +41-22-730-6304

Télécopie: +41-22-730-6210

E-mail: bdt-rme@itu.int
